

Vincent Dujardin, professeur d'histoire à l'UCL «Tant qu'on veut une Belgique, on a besoin d'un Roi»

INTERVIEW
SERGE VANDAELE

Au surlendemain de l'annonce de l'abdication du roi Juan Carlos, l'Espagne se prépare au passage de témoin au futur souverain, Felipe VI. L'occasion de revenir avec le professeur Vincent Dujardin (UCL) sur l'utilité des monarchies, souvent vues comme des anachronismes tout droit sortis du passé, mais qui, selon ce spécialiste des monarchies, peuvent encore rendre bien des services... surtout dans des pays comme la Belgique.

Avez-vous été surpris par l'annonce de l'abdication de Juan Carlos?

Pas vraiment. Le choix du jour constitue sans doute une surprise mais la rumeur de son abdication se faisait de plus en plus sonore en Espagne. Il fallait en tout cas éviter qu'il abdique sous la pression, en pleine tourmente ou en pleine polémique après son voyage-safari en Afrique. Il a donc laissé passer un peu de temps avant de céder le flambeau dans de meilleures conditions.

Il en va, en définitive, de l'Espagne comme de la Belgique. Le Roi d'Espagne, à l'instar de notre souverain, a d'abord un rôle de représentation même si en Espagne les forces centrifuges sont encore plus puissantes qu'en Belgique. Or, si vous ne bénéficiez plus de la sympathie populaire, si votre image est écornée, cela complique singulièrement votre fonction de représentation qui, encore une fois, constitue la tâche majeure du Roi d'Espagne.

On a aussi étonnamment assisté à des manifestations pro-républicaines en Espagne à la suite de l'abdication de Juan Carlos...

Le passage de flambeau à Felipe est certainement de nature à redorer l'image de la famille royale espagnole mais sa tâche sera nettement plus difficile que celle de Philippe parce qu'il doit s'attendre effectivement à des manifestations et des mouvements de protestation qui ne font sans doute que commencer.

En Espagne, il y a non seulement des forces centrifuges comme en Catalogne et au Pays Basque, où l'on a déjà vu des effi-

gies du Roi et des drapeaux espagnols brûlés publiquement. Mais parallèlement, on y observe aussi un mouvement républicain beaucoup plus puissant que chez nous. Ceux qui se sont exprimés lundi soir à Madrid n'étaient pas seulement des autonomistes mais aussi des indignés et des gens issus de la gauche qui sont là pour rappeler que c'est Franco qui a mis Juan Carlos sur le trône et qu'un référendum sur l'avenir de l'institution monarchique elle-même serait nécessaire.

Face à cela, Felipe va devoir poser les bons gestes pour imprimer sa marque, prendre sa place, être accepté par tous et finalement tenter d'apaiser le climat.

Cette abdication – et celles qui l'ont précédée ailleurs en Europe – constitue-t-elle une preuve du caractère suranné des régimes monarchiques ou est-ce, au contraire, le signe d'une modernisation de ces régimes?

Il y a clairement une adaptation de la fonction royale dans tous les pays où ce régime est encore en place. Le momentum choisi pour une abdication restera cependant toujours spécifique à la situation du pays et au rôle qu'y joue la monarchie. Qu'est ce qui entre en ligne de compte? Les liens qu'entretient le monarque avec le monde politique sont un élément important. Pour assurer efficacement un relais auprès de politiques plus jeunes, il est effectivement préférable qu'un souverain vieillissant passe la main dès lors que son héritier a une formation achevée, ce qui est le cas de Felipe.

Parallèlement, il y a aussi une adaptation à l'heureuse réalité qui réside dans l'accroissement de l'espérance de vie. Prenez l'exemple de la Belgique, il n'y a jamais eu avant Albert II un Roi qui régnait encore à l'âge de 75 ans. Les gens vivent plus âgés, les rois ont cette chance aussi. Et ils s'y adaptent en n'hésitant plus à passer la main.

Enfin, quand on a pour tâche principale d'assumer une fonction de représentation mais que l'on ne peut plus voyager ou très difficilement, ce n'est forcément pas l'idéal...

Toutes les monarchies sont-elles comparables en Europe et sont-elles réduites, grosso modo, à une simple fonction de

représentation?

Non. Ce n'est pas le cas au Liechtenstein ou à Monaco. En Angleterre, la fonction royale a gardé moins de prérogatives que chez nous. Et si on compare avec notre voisin hollandais, c'est aussi très différent. Aux Pays-Bas, la reine a perdu son rôle dans la formation des gouvernements en 2012 alors que le Roi d'Espagne, par exemple, continue de jouer un rôle, certes restreint, à cet égard. Chez nous, le Roi aussi peut jouer un rôle de facilitateur en matière de formation de gouvernement.

Il est vrai maintenant qu'il y a une tendance générale à aller vers le protocolaire et la simple représentation. Mais chez nous et en Espagne, il y a encore une petite étape qui nous en sépare.

Cette tendance à aller vers toujours plus de protocolaire, n'est-ce pas la dernière étape avant la disparition pure et simple des régimes monarchiques?

Il est toujours difficile de faire des pronostics. Mais dans des pays comme le nôtre, la situation est différente de celle qui prévaut ailleurs. L'avantage du Roi dans un pays

comme le nôtre est qu'il se situe au-dessus des partis politiques et des groupes linguistiques. Dans des pays institutionnellement compliqués comme la Belgique, un régime monarchique est sans doute plus nécessaire qu'ailleurs. «Besoin de monarchie comme de pain», disait Achille Van Acker au lendemain de la seconde guerre. Je crois que cela reste vrai même si le rôle formel du Roi est beaucoup plus réduit aujourd'hui qu'il y a 70 ans.

Par ailleurs, il ne faudrait pas sous-estimer le rôle de représentation que joue la famille royale. Quand on entreprend des missions économiques à l'étranger, dans beaucoup de pays, le Roi constitue un atout. Pourquoi veut-on que les visites d'État se couplent d'un volet économique? Parce que le roi ouvre des portes de la même manière que les princes et princesses le font dans les missions économiques.

Pour autant, il faut tordre le cou à cette idée que le Roi incarne encore l'unité du pays. Ce n'est plus le Roi qui est le ciment de la Belgique. C'est idiot de penser ça en 2014. C'est plutôt le contraire qui est vrai:

tant qu'on veut une Belgique, on a besoin d'un Roi.

Est-ce qu'il y a des exemples récents de disparition de régime monarchique en Europe?

L'Italie est un exemple récent. Le Roi avait entretenu des liens étroits avec le régime fasciste et c'est toute l'institution royale qui a basculé au lendemain de la seconde guerre mondiale. Chez nous, même aux pires heures de la question royale, il n'a jamais été question d'envisager une république.

En 2007, il avait été question d'abolir chez nous le rôle que joue le Roi dans la formation du gouvernement ou lors d'une crise gouvernementale. Mais on a vu l'intérêt de cette fonction quand, par exemple, en avril 2010, le roi a convoqué Patrick De Waele au Palais, évitant ainsi une séance plénière sur BHV... C'est dans ces moments-là qu'on se dit que seul le Roi est capable de faire ça, ce qui a quand même été très utile.

Aux Pays-Bas, on peut raisonnablement se poser la question de savoir s'ils ont encore vraiment besoin d'un Roi. Chacun aura son avis. Personnellement, je n'en suis pas sûr. Mais d'autres évoquent son rôle de symbole.

Quels sont aujourd'hui les principaux avantages des régimes monarchiques?

J'en vois trois: la représentation, le rôle de facilitateur, autrement dit de «go between», surtout dans les pays où il y a des communautés et régions distinctes comme c'est le cas en Espagne ou en Belgique et puis, peut-être aussi, une présence aux affaires qui s'inscrit dans la stabilité dans le sens où le Roi ne dépend pas des évolutions électorales successives et peut ainsi transmettre des recettes ou des solutions antérieures qui pourraient nous inspirer... Bref, le Roi permet de transmettre de gouvernement en gouvernement un certain bagage, un certain acquis de ce qui a déjà pu être vécu au cours des règnes ou des gouvernements précédents.

Vrai ou faux débat que celui du coût élevé de la monarchie pour le contribuable?

Là encore, le débat varie de pays en pays dans le sens où les situations sont très variables et incomparables. On ne peut se fier simplement aux dotations ou au système de la liste civile parce qu'en Angleterre, par exemple, la famille royale bénéficie de beaucoup d'autres sources de revenus. Il y a aussi des cas où des fortunes personnelles se sont bâties pour des motifs très anciens.

Une chose est sûre si vous remplacez le régime monarchique par une présidence, vous aurez toujours des coûts inhérents liés à des frais de représentation, de per-

sonnel, d'entretien des bâtiments, de sécurité...

En revanche, le débat qui a eu lieu en Belgique sur les dotations me semblait tout à fait légitime. Car il y a eu, à un moment donné, rupture avec la coutume historique qui voulait que seul le premier dans l'ordre de succession bénéficie d'une dotation. Sous le règne du Roi Albert, on a en effet décidé d'octroyer une dotation à tous les enfants, ce qui a suscité beaucoup de débats et de polémiques. L'abcès a été crevé sous la législature précédente et on a abouti à une situation équilibrée qui est, de nature à apaiser les esprits, d'autant qu'il y a aussi un contrôle des dotations qui est désormais organisé.

«Dans des pays institutionnellement compliqués comme la Belgique, un régime monarchique est sans doute plus nécessaire qu'ailleurs.»

VINCENT DUJARDIN
PROFESSEUR D'HISTOIRE ET PRÉSIDENT
DE L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES
DE L'UCL